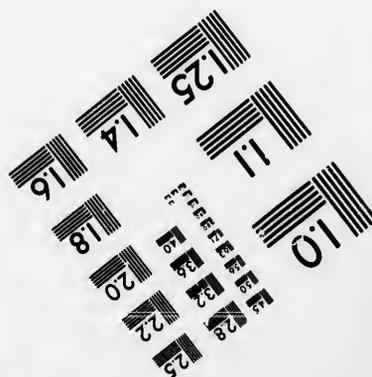
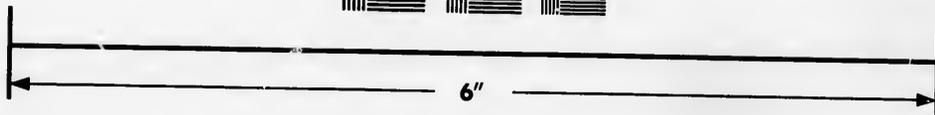
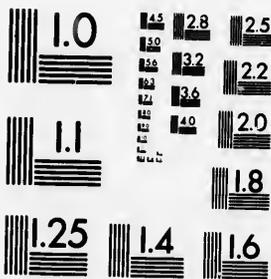


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filimage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							/				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

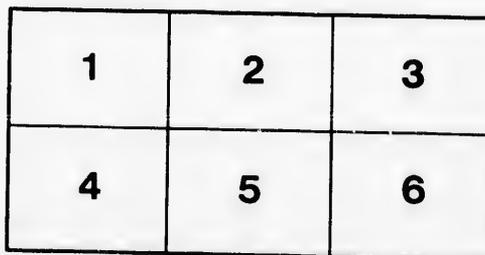
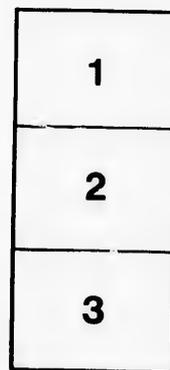
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



L'H

L'



DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'HONORABLE F. G. MARCHAND

TRESORIER DE LA PROVINCE

A

L'Assemblée Législative de Québec

LE MARDI, 14 DECEMBRE 1897.



QUÉBEC :
IMPRIMÉ PAR ELZ. VINCENT

1897.

L'E

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'HONORABLE F. G. MARCHAND

TRESORIER DE LA PROVINCE

A

L'Assemblée Législative de Québec

LE MARDI, 14 DECEMBRE 1897.



QUÉBEC :

IMPRIMÉ PAR ELZ VINCENT

1897

HJ2056

Q8

m37

Mo

Cha
gret
base
adop
la de

peup
ses 1
pend
et de

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'HONORABLE F. G. MARCHAND

TRESORIER DE LA PROVINCE

A

L'Assemblée Législative de Québec.

LE MARDI, 14 DECEMBRE 1897.



MONSIEUR L'ORATEUR,

C'est avec une certaine hésitation que je me lève pour exposer à cette Chambre la situation financière de notre province. Cette situation, je regrette de le constater, laisse à désirer, et, afin de reconstituer solidement ses bases, il me faut recourir à des moyens rigoureux que je n'hésiterai pas à adopter et pour l'exécution desquels je réclame le bon vouloir et l'appui de la députation.

Durant une longue période, depuis l'origine de la Confédération, le peuple de cette province et ses gouvernants s'étaient habitués à considérer ses ressources comme inépuisables. Il s'en est suivi une ère de prodigalité pendant laquelle, la Législature, dans le but d'encourager des améliorations et des entreprises locales de tout genre, a voté avec largesse des octrois

nombreux. Il est résulté de cette politique des déficits annuels et l'accumulation d'une dette publique dont le service des intérêts absorbe déjà une forte partie de nos revenus ordinaires.

Sans vouloir critiquer les motifs qui ont inspiré nos hommes publics dans la poursuite de cette politique qui a grandement contribué, je l'admets, au développement du domaine national et de ses ressources naturelles, je crois que le temps est venu d'en suspendre le cours, dans l'intérêt de notre autonomie provinciale et du maintien de nos institutions locales. Pour cet objet, il est urgent d'éviter, pendant un certain temps, toutes les dépenses, soit au compte du capital, soit au compte du revenu, qui ne sont pas immédiatement essentielles à notre progrès, afin que notre équilibre financier depuis longtemps rompu, soit rétabli. Voilà la tâche ingrate et difficile que je me suis engagé formellement à accomplir, et la députation s'y est également engagée durant la dernière période électorale. C'est sur la foi de cette promesse que la majorité parlementaire a obtenu la confiance et l'appui des électeurs, et c'est pour l'exécuter que le parti libéral est aujourd'hui au pouvoir. Quelque difficile que soit cette tâche, je ne reculerai pas devant l'obligation de la remplir, et j'espère qu'avec l'appui de cette Chambre, j'y parviendrai.

NOTRE SITUATION FINANCIÈRE

Pour bien se rendre compte de la difficulté que nous avons à surmonter, il convient d'abord, je crois, de définir aussi clairement que possible la position actuelle. Pour cet objet, l'on me permettra, sans aucune récrimination contre les administrations antérieures, de constater exactement les faits.

La progression ascendante de notre dette publique, pendant la durée de la dernière Législature, a été considérable. En voici la preuve :

L'excédant du passif sur l'actif, était au 30 juin 1892, d'après l'exposé budgétaire du 31 janvier 1893, page 19, de. \$23,641,346 28

De ce montant il faut déduire les subsides de chemins de fer qui étaient alors périmés sous les lois existantes, confirmées par l'acte 59 Vic. ch. 5, s'élevant à..... 2,018,769 22

Laissant comme chiffre réel de l'excédant du passif sur l'actif, à cette date, la somme de..... 21,622,577 06

D'autre part :

L'excédant du passif sur l'actif, au 30 juin dernier, 1897, tel qu'établi dans l'état détaillé produit devant cette Chambre, était de \$25,491,658 16

Il en résulte que, durant la période des 5 dernières années, au lieu d'avoir diminué, comme on l'a prétendu, la dette a été augmentée de \$3,869,081 10

Cette augmentation a eu lieu malgré que les revenus de la province, durant la même période, se soient accrus, grâce aux nouvelles taxes, d'une somme moyenne de \$500,000.00 par année, produisant pour ces cinq années une augmentation totale dans notre revenu de \$2,262,452.55.

D'un autre côté, la dette consolidée a augmenté, durant la même période, dans des proportions énormes, tant par la négociation d'emprunts permanents destinés à l'acquittement des emprunts temporaires, des subsides de chemins de fer, de différentes autres dettes flottantes de divers genres, que par de forts escomptes sur quelques uns des emprunts permanents effectués pour cet objet.

Ainsi, la dette consolidée s'élevait, le 30 juin dernier, 1897, à la somme de.....	\$34,196,654 08
Tandis que, le 30 juin 1892, elle n'atteignait, d'après l'exposé budgétaire du 31 janvier 1893, page 19, que la somme de	25,175,320 01

Ce qui laisse une somme de.....	\$9,021,334 07
représentant l'augmentation de notre dette consolidée depuis le 30 juin 1892.	

La situation s'est donc aggravée d'autant, et nous n'avons pour l'améliorer qu'un revenu annuel diminué d'au moins \$300,000.00 par suite de l'abolition des impôts, décrétée durant les deux dernières sessions. Comme l'intention du gouvernement est d'éviter, par tous les moyens à sa disposition, l'imposition de nouvelles taxes, tant que le crédit et l'honneur de la province ne l'exigeront pas d'une manière impérieuse, il ne lui reste, pour rétablir l'équilibre indispensable entre nos dépenses et nos recettes annuelles, et interrompre l'accroissement de notre passif déjà trop considérable, qu'un seul recours, celui de pratiquer, dans tous les détails du service public, la plus rigoureuse économie, de suspendre jusqu'à ce que l'ère des surplus renaisse, l'octroi de subsides nouveaux, et de toutes gratuités qui ne sont pas jugées immédiatement essentielles. En même temps, l'obligation s'impose à nous, pour cet objet, de presser la perception, tant du revenu ordinaire, que de tous arrérages d'une nature quelconque, dus au Trésor Public.

C'est ici que notre tâche devient pénible. J'espère que la députation, convaincue de l'urgence de ce procédé, nous aidera à l'accomplir en faisant comprendre aux débiteurs du gouvernement que cette nécessité se présente à nous comme seul moyen d'éviter l'impôt.

Notre situation financière, je le répète, est grave; mais elle n'est pas désespérée. Nos ressources inexploitées sont immenses, et le progrès qui s'inaugure et qui prend des proportions considérables sur toute l'étendue de notre province, laisse prévoir pour elle, un avenir de prospérité propre à

faire naître la confiance dans tous les esprits, et à nous convaincre que quelques années d'une administration sage et économique suffiront pour replacer nos finances sur des bases solides et consolider la position importante qu'elle occupe dans la Confédération Canadienne.

COMPTE DE L'ANNÉE 1896-97.

Dans un discours sur le budget, du 26 novembre 1895, le Trésorier de la province fit le sommaire suivant de ses prévisions des recettes et des dépenses, pour l'année financière 1896-97, emprunté à son budget qui avait été soumis à la chambre :

Recettes ordinaires.....	\$4,107,699 42
Dépenses ordinaires.....	3,946,834 74
Surplus des recettes ordinaires.....	160,864 68

Cette Chambre s'intéresse, je n'en doute pas, à savoir si ces prévisions de mon honorable prédécesseur se sont bien exactement accomplies. Je vais satisfaire en quelques mots sa légitime curiosité.

Les comptes publiés pour l'année financière 1896-97 qui viennent d'être déposés sur le bureau de cette chambre, démontrent que les recettes et les dépenses ordinaires, inclus les montants reçus et payés à compte des taxes sur les subventions de chemin de fer, ont été comme suit :

Recettes ordinaires.....	\$3,874,966 22
Dépenses ordinaires.....	4,685,450 42
Déficit.....	810,484 20

Ces chiffres démontrent un écart énorme entre les prévisions budgétaires de mon honorable prédécesseur et le résultat réel des opérations de cette année. Au lieu du surplus de \$160,864 68 qu'il avait prévu, cet exercice a produit un déficit de \$810,484 20, ce qui constitue un écart de \$971,348 88 entre ses prévisions et leur réalisation, sur les recettes et les dépenses ordinaires.

Mais la différence est encore plus grande lorsque l'on met en regard du résultat obtenu, ses prévisions de recettes et de dépenses totales (moins les subsides de chemins de fer) pour la même année. Son estimation avait été comme suit :

Dépenses totales (moins subsides de chemins de fer).....	\$4,235,159 20
Recettes totales.....	4,107,699 42
Déficit :.....	\$ 127,459 78

L'état de ces recettes et dépenses totales (moins les subsides de chemins de fer) tel que constaté par ces mêmes Comptes Publics, se chiffre comme suit :

Dépenses totales, (moins subsides de chemins de fer)..	\$5,288,469 33
Recettes totales.....	3,923,238 70
Déficit	\$1,365,230 63

L'écart est énorme.

On se rappellera que l'état des recettes et des dépenses totales pour l'année 1892-93, établi sur les mêmes bases, (c'est-à-dire moins les subsides de chemins de fer,) n'indiquait qu'un déficit de \$24,828 00, et que le Trésorier de cette époque nous donnait à espérer des surplus constants pour les années subséquentes.

Comme on le voit, l'événement est loin d'avoir justifié ses prévisions, puisque les déficits annuels, depuis cette époque, se sont graduellement accrus, jusqu'à ce qu'au 30 juin dernier, ils aient atteint cette lourde somme de \$1,365,230 63.

En retranchant du total de la dépense le montant des dépôts de garantie de chemins de fer, remboursé pendant l'année, ainsi que les subsides de chemins de fer, l'état serait le suivant :

Dépenses.....	\$4,907,281 71
Recettes.....	3,923,238 70
Déficit	\$ 984,043 01

Je laisse à la chambre le soin de tirer de ces chiffres ses propres conclusions sur le succès de nos devanciers dans leurs efforts d'équilibre budgétaire.

Cette différence énorme entre les prévisions budgétaires du gouvernement précédent et l'état réel de ses dépenses de cette année. (1896-97), exige, je le comprends quelques explications de détail que la Chambre me permettra de lui donner en aussi peu de mots que possible.

Ainsi, des diminutions dans les recettes se sont produites sous les chefs suivants :

Les montants reçus et distribués par les Sherifs pour le fonds des bâties et des jurés, \$14,326.16, et par les percepteurs du revenu provincial, pour les licences, \$47,239.61, n'ayant pas été inclus dans les prévisions budgétaires, ne sont pas compris dans les recettes et les dépenses dans les comparaisons suivantes :

inaire que quel-
tront pour repla-
tion importante

Trésorier de la
es et des dépen-
et qui avait été

\$4,107,699 42
3,946,834 74

160,864 68

ces prévisions
accomplies. Je

viennent d'être
recettes et les
mpte des taxes

\$3,874,966 22
4,685,450 42

810,484 20

ions budgétai-
ations de cette
, cet exercice
de \$971,348 88
épenses ordi-

t en regard du
les (moins les
ation avait été

\$4,235,159 20

4,107,699 42

\$ 127,459 78

Puissance du Canada. (Diminution).....	\$20,615 72
Ceci représente l'intérêt pour une année, sur certains fonds en fidéi-commis appartenant à cette province : cet intérêt ayant été retenu par le gouvernement du Canada, depuis le mois de janvier 1895, sous le prétexte qu'il pourra lui être dû une balance par la province, au règlement final des comptes maintenant soumis à l'arbitrage.	
Terres de la Couronne. (Diminution).....	\$74,106 74
L'explication de cet écart donné par le département des Terres de la Couronne est que l'estimation budgétaire comprenait des ventes de limites à bois qui n'ont pas eu lieu.	
L'administration de la Justice, y compris les timbres judiciaires et d'enregistrement, (Diminution).....	\$4,452 83
La principale diminution de ce chef est dans le produit de la vente des timbres judiciaires, le recette ayant été de \$7,773.20 en moins, tandis que les timbres d'enregistrement ont produit \$3,875.90 en plus.	
Licences, revenu net. (Diminution).....	\$36,063 19
Taxes directes sur les corporations commerciales. (Diminution).....	\$25,595 97
La diminution sous ces deux chefs pourrait s'expliquer par l'oubli de nos prédécesseurs de veiller strictement à la perception des taxes, durant la dernière période électorale.	
Taxes sur les Mutations de Propriétés. (Diminution)..	\$ 125,143 01
Cette taxe a été abolie par un acte de la dernière session, et \$74,856 99, sur les \$200,000 prévues, ont été perçues. Dans son discours budgétaire de la dernière session, l'honorable M. Atwater avait déclaré qu'il ne s'attendait pas, à cause de ce changement, à percevoir sous ce chef, plus qu'une somme de \$60,000 durant l'année.	
Entretien des Aliénés. (Diminution).....	\$ 43,157 43
Sur les \$52,500 00 indiquées comme le montant probable des perceptions sur les municipalités et les patients, pour ce service durant l'année, \$9,342 57 seulement ont été perçues.	

<p>... \$20,615 72</p> <p>ins</p> <p>in-</p> <p>uis</p> <p>tre</p> <p>ap-</p> <p>... \$74,106 74</p> <p>des</p> <p>om-</p> <p>ju-</p> <p>... \$4,452 83</p> <p>pit</p> <p>de</p> <p>ent</p> <p>... \$36,063 19</p> <p>ni-</p> <p>... \$25,595 97</p> <p>ter</p> <p>la</p> <p>e.</p> <p>... \$ 125,143 01</p> <p>on,</p> <p>es.</p> <p>ra-</p> <p>se</p> <p>me</p> <p>... \$ 43,157 43</p> <p>ble</p> <p>ce</p> <p>es.</p>	<p>Ecoles de Réforme et d'Industrie. (Diminution)..... \$ 16,576 28</p> <p>§923 72 seulement, sur les \$17,500, prévues dans le bud- get, ont été perçues des municipalités endettées sous ce chef, durant l'année.</p> <p>Intérêt sur le prix du Q. M. O. & O. (Diminution).... \$ 8,604 93</p> <p>La diminution sur l'estimation de ces intérêts est causée par la réduction des taux d'intérêt accordé par les banques, où certaines portions du prix de ce chemin de fer sont dépo- sées.</p> <p>Remboursement de la Taxe des Subsidés de Chemins de Fer. (Diminution)..... \$ 29,836 96</p> <p>Le montant prévu avait été de \$30,000, et \$163 04 seu- lement ont été perçues.</p> <p>Par un jugement de la Cour Supérieure, l'imposition de cette taxe en vertu de la loi de 1890, fut déclarée illégale, et cette loi fut amendée en conséquence, en 1895. Depuis la passation de cette première loi, en 1890, le montant total perçu des compagnies de chemins de fer a été de \$74,938 68, dont \$37,840 93 furent remboursées aux compagnies, en vertu d'un arrêté en Conseil, et \$3,206 80 ont été déboursées en frais de poursuite pour recouvrement de cette taxe.</p> <p>Un montant de \$125,869 85 s'est accru sous ce chef de- puis que la loi a été amendée, et se trouve actuellement dû par les compagnies de chemins de fer.</p> <p>Les services suivants accusent aussi une diminution sur les prévisions budgétaires, savoir :</p> <p>Taxes sur les honoraires des officiers publics. (Diminu- tion)..... \$ 1,365 13</p> <p>Contributions au fonds de pension du service civil. (Di- minution)..... 787 39</p> <p>Contributions des compagnies d'assurances provincia- les. (Diminution)..... 123 67</p> <p>Loyer des édifices publics. (Diminution)..... 214 40</p> <p>Toutes ces diminutions réunies forment un total de..... \$386,643 65</p> <p style="text-align: right;">A Reporter..... \$386,643,65</p>
---	--

	Report.	\$386,643 65
Mais il faut en déduire les montants suivants qui représentent l'augmentation sur les prévisions budgétaires dans certains services :		
	Taxes sur les Successions.	\$59,441 72
	Intérêt sur Prêts & Dépôts.	15,556 71
	Législation.	391 39
	Gazette Officielle.	137 58
	Revenu casuel.	1,570 62
	Escompte & change.	1,141 15
		<u>\$78,239 17</u>
Montant auquel il faut ajouter les recettes suivantes provenant des services non compris dans les prévisions, pour sommes dues antérieurement à l'abolition des taxes :		
	Licences de manufactures et de commerce.	10,393 77
	Taxes directes sur certaines personnes.	3,507 74
	Frais d'inspection des chemins de fer.	204 00
	Formant un total de.	<u>\$92,344 68</u>
	Et laissant une diminution des recettes sur les prévisions budgétaires de mon prédécesseur de.	<u>\$294,298 97</u>
RECETTES EXTRAORDINAIRES, 1896-97.		
Les recettes extraordinaires durant l'année ont été :		
	Montant reçu en à compte du prix de vente de l'immeuble situé au coin de la Grande-Allée et de la rue Claire-Fontaine, à Québec.	\$ 2,500 00
	Somme reçue en à compte du fonds de la cour d'Aylmer, étant le montant payable par la cité de Hull, sous l'Acte 60 Viet. ch. 7. Ce montant est la balance due sur les débeaures émises sous les Actes 12 Viet. ch. 112, et 18 Viet. ch. 164, après déduction du montant placé au crédit de ce fonds.	17,976 14
		<u>\$20,476 14</u>

.....	\$386,643 65	La Chambre me permettra maintenant de lui indiquer le détail des différences entre l'estimation des dépenses de l'année 1896-97, faite par mon prédécesseur, et la dépense réelle, telle qu'établie par les comptes publics qui viennent d'être déposés.	
441 72		Je constate que les prévisions budgétaires pour cette année ont été dépassées sous les chefs de dépense qui suivent :	
556 71			
391 39		Dette Publique, (augmentation).....	§ 27,671 60
137 58		Cet excédant fut occasionné par le coût de la commutation des timbres appliqués au fonds inscrit (inscribed stock) de la province, émis pour les fins de la conversion de la dette, \$18,299 88, et, par un excédant d'intérêt sur les emprunts permanents et temporaires, au-delà du taux anticipé.	
570 62			
141 15			
239 17		Législation, (augmentation).....	§ 93,934 46
		Il y a eu ici un surcroît de dépenses pour salaires, indemnités, papeterie, etc., de	§ 8,829 78
		Et nulle prévision budgétaire n'est inscrite au budget pour les services suivants :	
393 77		Dépenses d'élections :.....	72,879 60
507 74		Indemnité aux réviseurs des listes électorales, à Québec, Montréal, Trois-Rivières.....	12,225 08
204 00			
.....	\$92,344 68		\$93,934 46
prévi-		Gouvernement Civil, (augmentation).....	§ 26,003 60
.....	\$294,298 97	Durant cette année, les salaires ont dépassé l'estimation budgétaire de \$8,104 03, et les contingents de \$17,899 66. Ce surcroît de dépenses dans les salaires provient principalement de la réorganisation des départements sous la loi de la dernière session. Comprise dans cette augmentation, se trouve la somme de \$1000, payée au Révérend M. Rexford, ci-devant Secrétaire de l'Instruction Publique, pour arrérages à lui dûs.	
07.			
é :			
meu-			
e-Fon-			
.....	§ 2,500 00		
lmer,		Les départements suivants ont excédé l'estimation budgétaire dans leurs dépenses contingentes, savoir :	
ete 60		Le Bureau du Lieutenant Gouverneur...	399 12
beatu-		Conseil Exécutif	400 00
h. 164,	17,976 14		
ls....	\$20,476 14		

Secrétaire de la Province	3,439 28
Procureur Général.....	2,375 15
Terres de la Couronne, depuis Département des Terres, Forêts & Pêcheries.....	2,337 56
Agriculture & Colonisation, depuis Département de l'Agriculture	100 00
Colonisation & Mines.....	3,284 08
Travaux Publics.....	3,825 00
Instruction Publique.....	1,000 00
Trésor.....	739 47
Administration de la Justice.....	96,028 19

Sous ce dernier chef, les montants des dépenses qui ont excédé l'estimation budgétaire sont comme suit :

Contingents des Shérifs.....	\$58,044 90
Protonotaires, Greffiers des Cours de Circuit, Greffiers de la Paix, Coroners, Magistrats de District, etc.....	23,891 01
Poursuites criminelles.....	1,805 47
Dépenses diverses.....	7,639 42
Salaires des sténographes.....	6,296 60

Total..... \$97,677 40

Moins montant non dépensé sur le fonds des bâties et des jurés

1,649 21

\$96,028 19

Police. (Augmentation).....	\$	183
Ecoles de Réforme et d'Industrie.....		1,513
Dépenses des Bureaux Publics.....		400
Instruction Publique, Arts & Manufactures.....		30,800

Ceci comprend \$27,900 payées en vertu de l'acte 60 Vict. ch. 3 ; \$3,300 dépensées en sus de l'estimation, au compte des

<p>3,439 28 2,375 15 2,337 56 100 00 3,284 08 3,825 00 1,000 00 739 47 96,028 19 58,044 90 23,891 01 1,805 47 7,639 42 6,296 60 7,677 40 1,649 21 96,028 19 \$ 183 1,513 400 30,800 60 Vict. mpte des</p>	<p>arts & Manufactures, et de la transcription des Archives, et 500 pour le Musée Provencher, (histoire naturelle).</p> <p>Agriculture, Immigration et Colonisation. (augmenta- tion)..... \$152,895 75</p> <p>Cette augmentation se répartit comme suit :</p> <p>Cercles agricoles..... \$17,343 92 Cie. d'exposition de Montréal..... 28,000 00 do de Sherbrooke..... 7,500 00 do des Trois-Rivières..... 5,000 00 Ecole des Ursulines de Roberval..... 2,501 83 Améliorations aux chemins ruraux..... 4,000 00 Surcroit de dépenses pour l'Agriculture... \$ 64,345 75 Surcroit de dépenses pour chemins de Colo- nisation..... 88,800 00 \$153,145 75</p> <p>Moins reliquat non dépensé sur estimation pour immigration..... 250 00 \$152,895 75</p> <p>Travaux Publics. (augmentation)..... \$ 55,923 00</p> <p>Ici l'augmentation des dépenses sur l'estimation budgé- taire a été comme suit :</p> <p>Pour loyers, assurances et réparations.... \$30,196 39 Inspections.... 15,028 38 Réparations aux cours et prisons..... 10,698 23 \$55,923 00</p> <p>Institutions de bienfaisance. (Compris les asiles d'alié- nés. (Augmentation).... \$ 28,178 52</p> <p>\$28,441.02 ont été dépensées pour les asiles d'aliénés, en de l'estimation, et \$262.50 de moins, sur le compte des Institutions de bienfaisance proprement dites.</p> <p>Services divers. (Augmentation)..... \$155,161 90</p> <p>Soas ce chef \$83,225.33 ont été surpayées sur dépenses évaluées dans le budget, et \$73,144.62 ont été dépensées pour</p>
--	--

des objets pour lesquels aucune prévision budgétaire n'a été faite, tandis que sur trois chefs des dépenses prévues, \$1,208.05 ont été déboursés en moins de leur estimation.

Taxes ou remboursements sur le fonds des subsides de chemins de fer. (Augmentation)..... \$ 8,355

Dans le cours de l'année, \$7,942.05 qui avaient été perçues de la Cie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, lui ont été remises, sur un arrêté en Conseil, et, \$413.17 ont été déboursées en frais de poursuites pour le recouvrement de cette taxe. Aucune prévision budgétaire n'avait été faite pour cette dépense.

Ce qui précède indique un surcroît de dépenses ordinaires sur l'estimation budgétaire, de..... \$677,049

Cet excédent des dépenses ordinaires mis en compte avec la différence en moins de la recette réalisée, sur celle prévue dans le budget, s'élevant à la somme de.... \$294,298

Constitue un écart de..... \$971,348 indiquant la différence exacte entre les prévisions budgétaires de mon prédécesseur, pour l'exercice de 1896-97, et le résultat réel des opérations de cette année.

D'autre part, le déficit réel dans cet exercice, entre le revenu ordinaire et la dépense ordinaire, est de..... \$810,484 20

Et, si l'on ajoute à ce montant, le prétendu surplus que mon prédécesseur avait annoncé pour ce même exercice, de..... \$160,864 68

\$971,348 88

DEPENSES EXTRAORDINAIRES DE 1896-97.

Mon prédécesseur indique dans son estimation des dépenses extraordinaires, pour travaux publics et constructions de l'année, une somme de..... \$ 10,228

La dépense réelle a été de..... \$176,832

Excédant de l'estimation budgétaire..... \$166,604

<p>ne n'a été \$1,208.05</p> <p>subsidés de \$ 8,355</p> <p>été per- leurs, lui 7 ont été ement de été faite</p> <hr/> <p>ordinai- \$677,049</p> <p>pte avec e prévue \$294,298</p> <p>..... \$971,348</p> <p>s budgé- -97, et le</p> <p>0,484 20</p> <p>0,864 68</p> <hr/> <p>1,348 88</p> <p>896-97.</p> <p>des dé- ructions \$ 10,228 \$176,832</p> <hr/> <p>..... \$166,604</p>	<p>Sur cet excédant, \$157,137 31, représentent les frais de réparations et l'ameublement au Palais de Justice de Montréal, \$8,277.83, dépenses en rapport avec la prison de Montréal, et, \$1,261.49, le prix de l'ameublement des Palais de Justice de Hull et de Bryson; d'un autre côté, sur l'estimation pour travaux aux édifices parlementaires, \$72.35 n'ont pas été dé- pensées.</p> <p>Une partie du terrain situé sur la Grande Allée, à Québec, qui fut acheté par le gouvernement en 1891, ayant été vendu aux Sœurs Francis- caines, il est devenu nécessaire de payer la totalité du prix d'achat de cette propriété, savoir: \$30,000.00, pour la dégrever du privilège du bailleur de fonds, afin d'en donner un titre parfait aux Révérendes Sœurs.</p> <p>Le montant payé durant l'année pour intérêts sur les débetures du Palais de Justice d'Aylmer et en à-compte du fonds de ce Palais de Justice a été de \$1,518.60, étant \$56.00 de moins que l'estimation.</p> <p>Le remboursement sur le dépôt des garanties de chemins de fer a été de \$104,665 16, en sus de l'estimation, à cause de l'annulation de la garan- tie du gouvernement sur une partie des obligations de la Compagnie de chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean, et la remise du dépôt correspondant; mais ces remboursements étant maintenant effec- tués à même le produit des emprunts, ils n'affectent pas le compte de la recette et de la dépense. Comme le remboursement de ces dépôts de ga- rantie a été fait durant l'année 1896-97, à même les emprunts, l'estimation de l'hon. H. Taillon, du total prévu de ces recettes et de ces dépenses, pour l'exercice de 1896-97 (moins les subsides de chemins de fer), et son estimation de la différence de \$127,459.78 devra être modifiée en conséquence; mais les comptes publics font voir qu'en se basant sur les données qu'il a adoptées en faisant ses estimés, le résultat serait comme je l'ai dit plus haut, un dé- ficit total, sans tenir compte des subsides de chemin de fer, de \$1,365,230.63 au lieu du déficit de \$127,459.78 qu'il avait prévu.</p> <p>Je crois avoir démonté d'une manière incontestable que, loin d'avoir diminué le passif de cette province, comme il le prétendait, le gouverne- ment auquel nous succédons l'a fortement augmenté, et, qu'au lieu d'avoir rétabli l'équilibre financier, il a surchargé le budget de la dernière année de son administration du déficit énorme que je viens d'indiquer. On a prétendu que les chiffres officiels étaient inexacts, et de nature à tromper l'opinion publique, en imputant au compte de l'année dernière des dé- penses qui auraient dû se solder aux dépenses de l'année en cours. Ceux qui soutiennent cette prétention invoquent à son appui le fait que nous avons émis des mandats spéciaux, dont la somme s'impute au dernier exer- cice. Mais il ne faut pas oublier que les dettes nécessitant ces mandats</p>
---	--

n'étaient pas de notre provenance, qu'elles avaient été contractées et étaient devenues exigibles à l'époque de notre avènement au pouvoir, et qu'à cette époque les dépenses de l'année 1896-97, (moins celles pour subsides de chemins de fer et pour remboursement des fonds de garantie des chemins de fer durant l'année,) avaient été de \$741,242.10 en excès du revenu perçu jusqu'à la date de cet avènement. Afin de solder ce déficit et les déficits des années antérieures, mentionnés dans l'exposé budgétaire de la dernière session, le gouvernement précédent s'était servi d'une partie du produit des emprunts qui aurait dû être employé uniquement au paiement de subsides de chemins de fer. Le gouvernement actuel, déterminé de ne pas continuer cette pratique, fit un emprunt temporaire de \$700,000.00, qui fut déposé en banque, pour remplacer jusqu'à leur concurrence, les montants détournés de leur destination originale. Les états détaillés qui suivent des opérations de caisse pour l'année financière 1896-97, et pour la période entre le 30 juin 1892 et le 30 juin 1897 confirment cette prétention.

Plusieurs des crédits votés se trouvaient déjà épuisés. Les mandats spéciaux émis par nos prédécesseurs, dans le cours de cette année financière, avant le 26 mai, se sont élevés à \$303,701.44 dont \$297,300.76 furent dépensés. Les mandats spéciaux émis par le gouvernement actuel après son avènement se sont élevés à \$281,628.16 dont \$258,586.49 furent dépensés. Un examen des objets pour lesquels ces mandats furent émis tel qu'énoncé dans les derniers comptes publics, aux pages 330 à 336, établit comme je viens de le dire, qu'ils étaient absolument nécessaires pour solder les obligations de l'année 1896-97 qui existaient à l'époque de la démission du gouvernement qui a précédé celui-ci.

Le gouvernement précédent avait, en outre, par une législation adoptée dans les dernières semaines de la session, imposé au Trésor, le paiement de fortes sommes auxquelles il n'avait pas été pourvu dans le budget de l'année. Il fallait bien les solder, et rien ne nous justifiait de reporter sur l'année en cours des dettes contractées et échues durant l'année précédente. C'eût été décharger les comptes d'une année au moyen d'un procédé irrégulier et décevant, au détriment de l'année suivante, quitte à confiner ces versements d'année en année, en dissimulant la situation réelle. Mais, pour mettre fin à ce découvert, et faire honneur aux engagements qui l'avaient occasionné, il nous fallait un montant considérable que nous ne pouvions nous procurer qu'au moyen d'un emprunt temporaire, à moins de détourner de sa destination réglée par la loi ce qui restait du produit des derniers emprunts affectés à un emploi déterminé. Nous n'avons pas voulu recourir à cet expédient si hautement condamné par nos devanciers comme une irrégularité coupable, quoiqu'ils l'aient pratiquée eux-mêmes plus tard, et nous avons préféré, par la voie régulière, recourir au seul moyen qui nous restait celui d'un emprunt temporaire, en attendant que la Législature nous auto-

risât à consolider par un emprunt permanent la dette flottante ainsi accumulée avant notre avènement.

Je cite sans commentaires ces faits, dont on ne peut contester l'exactitude, laissant à la Chambre le soin de les apprécier.

OPÉRATIONS DE CAISSE, 1896-97.

Il y avait en argent en banque, le 30 juin		
1896.....		\$784,799 49
Moins mandats non payés.....		173,122 28
		<u>\$611,677 21</u>

Il avait été reçu du produit des emprunts, entre le 1er juillet 1896 et le 30 juin 1897 :

Balance de l'emprunt de		
1896.....	\$1,124,200 00	
Emprunt de 1897.....	1,224,000 00	
		<u>\$2,348,200 00</u>
Sur lesquels il a été payé pendant la même période :		
Subventions de chemins de		
fer.....	\$1,339,857 23	
Chemin de fer Q.M.O.&O.	6,617 78	
Dépôts de garantie.....	381,187 62	
		<u>\$1,727,662 63</u>
		<u>\$ 620,537 37</u>

Laisant un balance de..... \$1,232,214 58

Dont il a été disposé comme suit :

Les dépenses totales, à part les subventions de chemins de fer, du chemin de fer de Q. M. O. & O. et des remboursements de dépôts de garantie des chemins de fer, entre le 1er juillet 1896 et le 30 juin 1897 se sont élevés à :

Dépenses ordinaires.....	\$4,685,450 42	
do extraordinaires.	206,832 28	
Dépôts en fidéi-commis...	14,999 01	
		<u>\$4,907,281 71</u>

Le revenu total, du 1er

juillet 1896 au 30 juin 1897,

s'est élevé à :

Revenu ordinaire.....	\$3,874,966 22	
Vente de propriétés.....	2,500 00	
Dépôts en fidéi-commis...	45,772 48	
		<u>\$3,923,238 70</u>

3

Déficit..... \$984,043 01

Balance en main.....		\$248,171 57
Ajoutez: montant provenant d'emprunt temporaire....		700,000 00
Balance en caisse le 30 juin 1897.....		<u>\$948,171 57</u>
Savoir:		
Argent en banque.....	\$1,391,428 65	
Moins mandats non payés.....	443,257 08	
		<u><u>\$948,171 57</u></u>

OPÉRATIONS DE CAISSE, DU 30 JUIN 1892 AU 30 JUIN 1897.

L'état suivant contient les opérations de caisse pendant la période s'étendant du 30 juin 1892 au 30 juin 1897.

L'en caisse, le 30 juin 1892 était de.....	\$1,331,855 29	
Moins mandats non payés.....	555,028 10	
		\$ 776,827 19
Le montant du produit des emprunts s'élevait à.....	18,119,138 72	
Sur lesquels il a été payé :		
Emprunt de 1891.....	\$3,860,000 00	
Emprunt de 1893.....	4,106,461 00	
Partie de l'emprunt de 1896.....	\$2,725,333 33	
Prime sur ce dernier montant	290,510 53	
	<u>3,015,853 86</u>	
		<u>10,982,314 86</u>
Laissant une balance de.....	\$7,137,003 86	
Sur lesquels il a été payé :		
Emprunts temporaires non payés au 30 juin 1892.....	\$1,550,000 00	
Subventions de chemins de fer.....	4,208,489 13	
Chemin de fer Q.M.O. & O.	68,574 17	
Dépôts de garantie de chemins de fer, dus en 1896-97....	381,187 62	
	<u>\$6,208,250 92</u>	
A reporter.....	\$928,752 94	<u>\$776,827 19</u>

.....	\$248,171 57
.....	700,000 00
.....	<u>\$948,171 57</u>
.....	28 65
.....	57 08
.....	<u>\$948,171 57</u>

0 JUIL 1897.
pendant la période

.....	55 29
.....	28 10
.....	\$ 776,827 19
.....	8 72

..... 4 86
..... 3 86

..... 0 92

..... 2 94 \$776,827 19

Report.....	\$928,752 94	\$776,827 19
Balance du produit des emprunts qui aurait dû être en		
caisse, le 30 juin 1897, pour payer les subventions des chemins		
de fer, chemin de fer Q. M. O. & O. et les dépôts de garantie		
des chemins de fer.....		
	\$ 928,752 94	
Formant avec l'argent en caisse, un total de :.....		
		\$1,705,580 13
Dont il a été disposé comme suit :		
Déficit du revenu pour faire face aux		
dépenses, à part les subventions de chemins		
de fer et les emprunts temporaires, du 30 juin		
1892 au 30 juin 1896 s'élevant, tel qu'il est		
établi par le discours sur le budget du 9		
décembre 1896, à.....		
	473,365 55	
Et le déficit de l'année terminée le 30		
juin 1897, à part des subventions de chemins		
de fer et des remboursements de dépôts de		
garantie des chemins de fer, qui ont été payés		
en 1896-97 avec les produits d'emprunts, s'éle-		
verait à.....		
	984,043 01	
Soit un déficit total, en cinq ans, de.....		
		1,457,408 56
Laisant une balance de.....		
		248,171 57

Et ce déficit s'est produit quoique les recettes provenant des nouvelles taxes, aient excédé le montant des dépôts de garantie des chemins de fer remboursés pendant les cinq ans, de \$862,277 89. Pourtant il avait été déclaré formellement, que les taxes nouvelles étaient destinées à éteindre les dépôts de garantie et à en dépriver le revenu annuel.

Pour faire face à ce déficit de \$1,457,408 56, les \$776,827 19 qui étaient en caisse le 30 juin 1892, ont été employées, et la balance de \$680,581 37 a été prise sur les produits des emprunts; ne laissant qu'une balance de \$248,171 57 en caisse, dont \$88,057 13 seulement peuvent être employées à payer certains dépôts en fidéi-commis.

En pareilles circonstances, le gouvernement actuel a cru nécessaire d'emprunter \$700,000 à l'aide d'un emprunt temporaire, pour rétablir la balance des produits des emprunts à déposer en banque, pour n'être employés qu'aux destinations spécifiées dans les lois qui les autorisent.

L'argent en mains au 30 juin 1897 était donc composé de
 la balance sus mentionnée de 248,171 57
 et du montant de l'emprunt temporaire..... 700,000 00

Comme suit :

Argent en banque.....	\$ 1,391,428 65
Moins mandats non payés.....	443,257 08
	<hr/>
	\$ 948,171 57

Dont \$928,752 94 appartenaient aux produits des emprunts.

Voilà pour le passé. J'aborde maintenant

L'ANNÉE COURANTE, 1897-98.

En repassant les prévisions budgétaires des recettes et des dépenses pour l'année courante, 1897 98, j'en arrive à croire que les prévisions des recettes ont été plus élevées qu'on n'avait dû croire, et ce qui regarde certaines sources de revenu ; et il me semble aussi que les dépenses doivent dépasser de beaucoup les prévisions, vu les nouvelles charges qui ont été imposées par la législation de la dernière session.

Dans les prévisions des recettes, le revenu des Terres de la Couronne est évalué, à..... \$1,067,700 00

Le revenu net des licences à..... 630,000 00

Les perceptions des taxes des compagnies de chemins de fer, sur le remboursement des subventions de chemin de fer, à 30,000 00

Je suis d'opinion que ces prévisions sont excessives et seront difficiles à réaliser. Il est douteux que les Terres de la Couronne, et les Mines puissent produire plus de \$1,000,000.00 ; et que les recettes nettes des licences puissent s'élever à plus de \$600,000.00. Si le passé doit être considéré comme la règle de l'avenir, en ce qui concerne la taxe des subventions de chemins de fer, le fait de n'avoir perçu l'année dernière que \$163.04 sur une évaluation de \$30,000 n'est pas encourageant.

Le gouvernement fédéral voudra peut-être aussi retenir, comme il l'a fait l'an dernier, les \$20,615.72 d'intérêt sur les fonds en fidéi-commis, qu'il nous détiend en attendant la décisions finales de l'arbitrage provincial.

D'un autre côté, nous recevons environ \$15,000 de plus que les prévisions pour les taxes directes sur les corporations commerciales, et les intérêts sur les dépôts seront au moins de \$15,000 de plus qu'on ne les a évalués.

Il y a aussi les arrérages de taxes que nos prédécesseurs n'ont pas perçus et dont on pourra obtenir \$10,000 ou \$20,000, en s'en occupant avec soin.

posé de
 248,171 57
 700,000 00

 948,171 57
 428 65
 3,257 08
 171 57
 s emprunts.

 es et des dépenses pour
 prévisions des recettes
 qui regarde certaines
 es doivent dépasser
 qui ont été imposées

 res de
 \$1,067,700 00
 630,000 00
 ins de
 fer, à 30,000 00

s et seront difficiles à
 et les Mines puissent
 des licences puis-
 tre considéré comme
 ventions de chemins
 3,04 sur une évalua-
 etenir, comme il l'a
 n fidéi-commis, qu'il
 rage provincial.
 plus que les prévi-
 ales, et les intérêts
 ne les a évalués.
 eurs g'ont pas per-
 occupant avec soin.

Malgré tout mon désir de faire des économies, c'est une tâche bien difficile que de réduire les dépenses des crédits qui ont été votés par la Législature, et, même si les dépenses de l'année courante devaient, en ce qui concerne ces services, être limitées au montant des prévisions premières, les charges imposées par les statuts passés après le vote des crédits, à la session dernière, devront ajouter environ \$150,000 aux dépenses de l'année.

L'intérêt sur l'emprunt de 1897, pour payer les 17 cents et demie par acre des subventions aux chemins de fer, et l'intérêt sur l'emprunt temporaire nécessité par le déficit, s'élèveront à plus de

L'augmentation causée par la réorganisation des départements, à

Les traitements des sténographes des tribunaux, à

Les contributions annuelles aux écoles élémentaires, à

Les allocations accordées aux expositions à

La révision du Code, à

L'octroi à l'école des Ursulines de Roberval, à

De plus les articles suivants n'ont pas été inclus dans les prévisions budgétaires, mais doivent être payés :

Primes d'assurances sur les édifices publics et qui deviennent dues pendant cette année,

Loyer de maisons à Rimouski et à Montréal,

Coût du séquestre, chemin de fer de la Baie des Chaleurs,

Hôpital des aliénés protestants, 59 Viet. Ch. 5,

Coût des valises pour les députés,

Dépenses d'élections,

Le montant qui doit être dépensé pour l'agriculture a été également augmenté de \$14,600 pour les articles mentionnés dans le budget supplémentaire.

Dans les dépenses extraordinaires des travaux et édifices publics, on devra dépenser pour les Palais de Justice de Montréal et de Québec, ainsi que pour les ponts en fer, environ \$24,000 de plus que les prévisions, mais les \$16,000 qui ont été alloués pour les édifices du Parlement ne seront pas dépensés, et il reste ainsi une augmentation nette d'environ \$8,000

Ainsi, par suite d'aucun acte ou faute du gouvernement actuel, mais à cause des obligations additionnelles imposées par nos prédécesseurs, le surplus que prévoyait l'honorable Trésorier Atwater dans son discours sur le budget, le 9 décembre 1895, peut disparaître. Toutefois, tous les efforts seront tentés pour éviter un résultat de ce genre, et j'ai l'espoir qu'avec l'aide de la députation, en réduisant les dépenses à leur plus simple expression, j'y arriverai.

COMPTES DE L'ANNÉE 1898-99.

J'en viens maintenant aux comptes de l'année 1898-99, dont je sou mets ci dessous les estimations de recettes et de dépenses préparées avec le plus grand soin, et qui, d'après des renseignements minutieux obtenus de chaque département, paraissent devoir se réaliser.

ETAT E.

RECETTES PROBABLES, 1898-99.

PUISSANCE DU CANADA :

Subsides en vertu de l'acte de l'A. B. du N.....	\$959,252 80	
Intérêts sur fonds en fidéi-commis	71,385 94	
Subside spécial, 47 Vict., chap. 4.....	127,460 68	
Intérêts sur subventions de chemins de fer, 47 Vict., chap. 8.....	119,700 00	
		1,277,799 4

INTÉRÊTS :

Intérêt sur prix de vente du chemin de fer Q. M. O. & O.....	360,000 00	
Intérêts sur prêts et dépôts.....	20,000 00	
		320,000 0

TERRES, FORÊTS ET PÊCHERIES..... 1,018,000 0

MINES..... 10,000 0

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE :

Timbres judiciaires.....	185,000 00	
Honoraires judiciaires.....	14,000 00	
Fonds de bâtieses et des jurés (Revenu net).....	25,000 00	
Entretien des prisonniers.....	10,000 00	
Gardes des prisons de Montréal et Québec.....	4,000 00	
Amendes.....	200 00	
Prison de Montréal.....	4,000 00	
Autres prisons—Gain des prisonniers.....	100 00	
Palais de justice de Montréal.....	3,000 00	
Honoraires de grand cométable, Québec.....	500 00	
		245,800 0
Timbres d'enregistrement (y compris les honoraires des registrateurs salariés).....	65,000 00	
Licences. (Revenu net).....	625,000 00	
Taxes directes sur les corporations commerciales.....	160,000 00	
Droits sur successions.....	225,000 00	
Commissions sur honoraires d'officiers publics.....	8,060 00	
do sur renouvellement d'hypothèques.....	200 00	
Entretien des aliénés.....	55,000 00	
Entretien des pensionnaires des écoles d'industrie et de réforme.....	29,450 00	
Législation.....	8,000 00	
Gazette Officielle.....	21,850 00	
Loyers d'édifices publics.....	1,000 00	
Revenu casuel.....	3,500 00	
Compagnie d'Assurances Provinciales, contributions.....	400 00	
Contributions aux pensions, Service civil.....	5,000 00	
Prime, Escompte et Change.....	1,000 00	
		4,081,999 0
Taxes sur les subventions de chemins de fer.....		10,000 00
		\$4,091,999 0

ETAT G.

ETAT APPROXIMATIF du passif et de l'actif de la Province de Québec
au 30 juin 1897.

PASSIF.

Dette consolidée.....	834,196,654 08
Emprunt Temporaire.....	700,000 00
Dépôts en fidéi-commis.....	287,039 47
Dépôts des Compagnies de chemin de fer—Pour paiement des intérêts garantis des obligations.....	370,174 35
Mandats impayés.....	443,257 08
Subventions en argent des chemins de fer, autorisées mais non encore dues.....	846,494 79
Subventions en terres des chemins de fer converties en argent, à 52½ cts. par acre, autorisées mais non encore dues.....	652,472 29
Perte sur dépôt à la Banque d'Echange.....	1,121,967 08
Obligations du Palais de Justice de Québec.....	25,218 75
	200,000 00
	<u>837,344,310 81</u>

ACTIF.

Partie du prix de ch. de fer Q. M. O. & O., déposé en banque.....	8353,390 00
do do placé en 820,000 d'obligations de la province de Québec, emprunt de 1878, achetées à 109%.....	31,610 00
do do placé en obligations du palais de justice de Québec.....	200,000 00
do do placé en obligations de la cité de Québec.....	15,000 00
Balance non payée du prix du chemin de fer Q. M. O. & O.....	7,000,000 00
Allocation de chemins de fer, en vertu de l'acte fédéral, 47 Victoria, chapitre 8.....	7,600,000 00
Argent en banque.....	2,394,000 00
Coût de l'école Jacques-Cartier, Montréal, à être remboursé par vente de propriété.....	1,391,428 65
Réclamation <i>in re</i> feu l'honorable Thomas Metcovey.....	5,391 11
Avances à divers.....	100,000 00
Palais de justice de Québec, en vertu de 45 Victoria, chapitre 26, et 48 Victoria, chapitre 16.....	161,832 89
	200,000 00
	<u>11,852,652 65</u>
Excédant du passif sur l'actif au 31 juin 1897.....	825,491,658 16

L.
actif
D
T
E
D
O
e fer,
M
ière.
L
actier
Ta
Le
it ét
Et
lus qu
Le
après
Le
96-97,
Sur
outé à
0 sterl
lres e
ange i
te; le
ant pas

OBSERVATIONS.

<p>Province de Québec</p> <p>..... \$34,196,654 08</p> <p>..... 700,000 00</p> <p>..... 287,039 47</p> <p>garantis des</p> <p>..... 370,174 35</p> <p>..... 443,257 08</p> <p>\$469,494 79</p> <p>652,472 29</p> <hr/> <p>1,121,967 08</p> <p>..... 25,218 75</p> <p>..... 200,000 00</p> <hr/> <p>837,344,310 81</p>	<p>L'état précédaunt démontre que l'excédant du passif sur actif a été augmenté pendant l'année de..... \$3,335,311 86</p> <p>Détaillé comme suit :</p> <p>Dette consolidée, (augmentation)..... \$2,985,371 40</p> <p>Emprunt temporaire 700,000 00</p> <p>Dépôts en fidéi-commis, (augmentation). 14,315 43</p> <p>Obligations pour subventions (de chemins de fer, plus que l'année dernière..... 369,608 94</p> <p>Mandats non payés, plus que l'année dernière..... 270,134 80</p> <p>Les avances à l'école normale Jacques-Cartier et à d'autres ont été réduits de..... 15,387 49</p> <hr/> <p>\$4,294,818 06</p> <p>Tandis que d'autre part</p> <p>Les dépôts des garantie des chemins de fer ont été réduits de..... 352,877 04</p> <p>Et l'argent en caisse est de.....,..... 606,629 16</p> <hr/> <p>959,506 20</p> <p>Augmentation..... \$3,335,311 86</p>
---	--

DETTE CONSOLIDÉE

<p>600,000 00</p> <p>394,000 00</p> <p>391,428 65</p> <p>5,391 11</p> <p>100,000 00</p> <p>61,832 89</p> <p>100,000 00</p> <hr/> <p>11,852,652 65</p> <p>..... 825,491,658 16</p> <hr/>	<p>Le 30 juin 1896, la dette consolidée non payée était, après les comptes publics de cette date, de..... \$ 31,211,282 68</p> <p>Le 30 juin 1897, elle figure dans les comptes publics de 1896-97, pour..... 34,196,654 08</p> <hr/> <p>Différence..... \$ 2,985,371 40</p> <p>Sur cette différence la somme de \$13,733 33 est le montant à la valeur courante de l'emprunt de 1888, pour £722,000 sterling, pour l'élever au pair de change auquel tous les autres emprunts ont été lancés en sterling, et auquel taux de change ils doivent être comptés pour la conversion de la dette; le montant réel de la dette, qui est en sterling, n'en est pas affecté..... 13,733 33</p> <hr/>
---	--

L'augmentation réelle de la dette consolidée, pendant l'année, est donc de..... \$2,971,638

Se composant comme suit :

Balance de l'emprunt de 1896.....	\$1,070,666 66	
Emprunt du 1er avril 1897	1,360,000 00	
Fonds inscrits 3 p. e. émis pour la conversion de £560,000 (\$2,725,333 30) de l'emprunt de 1896.....	3,350,984 74	
	<u>5,781,651 40</u>	\$5,781,651 40

Moins :

Obligations de l'emprunt de 1880, rachetées.....	\$ 84,680 00	
Obligations de l'emprunt de 1896 rachetées en conversion de la dette	2,725,333 33	
	<u>2,810,013 33</u>	\$2,810,013 33

Ou

Nouveaux emprunts de 1896 et 1897.....	2,430,666 66	
Augmentation du principal de la dette en conversion, à être remboursée par un fonds d'amortissement annuel.....	625,651 41	
	<u>3,056,318 07</u>	
Moins obligations de 1880 rachetées.....	84,680 00	
	<u>2,971,638</u>	\$2,971,638

SUBVENTIONS DE CHEMINS DE FER

Dettes pour subventions de chemins de fer, au 30 juin 1896	\$ 812,358	
Subventions payables en vertu de la loi 60 Vic. ch. 4, 17½ cents sur 9,414,868 acres.....	1,647,601	
Subventions périmées et rétablies par 60 Vic. ch. 4.....	2,424	
	<u>2,462,384</u>	
Déduire: subventions périmées pour insuffisance de longueur de construction de ligne.....	560	
A Reporter.....	\$2,461,824	

pendant
..... \$2,971,638

Report..... \$2,461,824 31

Payé pendant l'année.

Subventions en argent.....	\$139,509 00	
" en terres à 35 cts. l'acre....	35,709 00	
" " à 17½ cts. do.....	1,164,638 33	
		<u>\$1,339,857 23</u>

Dettes pour subventions de chemins de fer au 30 juin 1897..... \$1,121,967 08

781,651 40

Dans l'Actif se trouve comprise la réclamation contre la succession de feu l'hon. Thomas McGreevy, pour \$100,000 qui lui furent avancées par la Banque Jacques-Cartier sur son contrat pour la construction du chemin de fer Q. M. O. & O., et remboursées à la banque sous l'autorité d'une résolution de cette Chambre, le 6 mai 1887.

Comme aucune possibilité ne paraît exister pour cette province de recouvrer ce montant, je crois que ces \$100,000.00 ne devraient plus apparaître, dans l'avenir, à notre avoir.

\$10,013 33

\$2,971,638

CONVERSION DE LA DETTE.

430,666 66

En vertu de la loi 60 Vie. ch.2 et conformément aux termes du contrat approuvé par ordre en Conseil du 17 avril 1897, la Banque de Montréal a, avant le 30 juin 1897, converti £560,000 d'obligations de l'emprunt du 1er mai 1896, payable le 1er mai 1936 et portant 4 pour cent d'intérêt, en £688,551.2.3 sterling d'obligations payables le 1er avril 1937, à 3 pour cent d'intérêt.

925,651 41

56,318 07

84,680 00

2,971,638

Le capital de la dette a donc été augmenté de £128,551.2.3. = \$625,651 41.

DE FER

L'intérêt annuel à 4 p. c. sur £560,000.0.0	\$109,013 33
do à 3 p. c. sur £688,551.2.3	= \$100,528 46

u 30 juin

.. .. \$ 812,358

ch. 4, 17½

..... 1,647,601

ch. 4..... 2,424

2,462,384

Le fonds d'amortissement annuel requis pour racheter £128,551.2.3 d'augmentation de la dette en 40 ans est de £1,705.0.0.....	= 8,297 67	
		<u>108,826 13</u>

ce de lon-

..... 500

\$2,461,824

Economie annuelle.....	\$ 187 20
------------------------	-----------

En regard de cette économie annuelle se trouve le montant de la commutation des droits de timbres sur £688,551.2.3 qui à ½ p. c. s'élèvent à \$20,943.41.

Ainsi pour gagner la minime somme de \$187.20 par an, pendant 40 ans, la province a été forcée de payer \$20,943.41 au comptant. Or, l'intérêt à 3

p. e. de ce paiement au comptant représente une somme annuelle de \$628,30. Donc, au lieu d'économiser \$187,20 nous perdons réellement \$441,10 par an pendant quarante ans. Tel est le résultat pratique auquel sont arrivés nos honorables amis de l'opposition dans leur première tentative de conversion de la dette, et en pareilles circonstances, il est bien à propos de demander ce que deviendront les brillantes espérances que l'on nous avait fait entrevoir de pouvoir épargner \$200,000 par an, dans la transaction projetée rien que sur les intérêts.

En prévision de l'augmentation qui a lieu du capital de la dette, cette Chambre est sans doute anxieuse de connaître à quel chiffre cette dette s'élèvera, dans le cas où la conversion en serait effectuée, tel que projeté dans le contrat avec la Banque de Montréal.

A l'époque du contrat pour la conversion de la dette, les obligations non rachetées de la province, s'élevaient, au pair, à \$32,295,682 3/4.

En vertu de ce contrat, le montant total de ces obligations est convertible, sauf l'emprunt de Paris, du mois de décembre 1894, pour..... 5,332,976 00

Portant le chiffre des obligations convertibles à..... \$26,962,706 3/4

Si ces débetures sont converties au taux stipulé dans le contrat, la nouvelle émission sera de..... \$33,483,291 00

Si à ce montant l'on ajoute l'emprunt de Paris, du mois de décembre 1894 \$5,332,976 00
Et l'emprunt de 1897, de.... .. 1,360,000 00

Le montant de la Dette sera de..... \$40,176,267 00

La conversion ne s'est pas, jusqu'ici, opérée très rapidement puisque depuis le 30 juin dernier \$426,386 seulement d'obligations ont été converties.

ARBITRAGE.

Depuis les remarques faites dans le discours sur le budget de la dernière session, le comité judiciaire du Conseil Privé a rendu un jugement renvoyant les appels de la Puissance du Canada et de la province de Québec, et confirmant le jugement de la Cour Suprême dans la cause de la réclamation de la Puissance, au nom des sauvages des lacs Supérieur et Huron, en vertu du traité Robinson, de 1850. On se souvient que l'appel avait été pris contre la décision de la Cour Suprême qui rendait la province de Québec responsable avec Ontario de toutes les augmentations d'annuités auxquelles ces sauvages, en vertu du traité, pouvaient avoir droit depuis la Confédération. L'affaire est maintenant renvoyée aux

une annuelle de \$628,3
 ellement \$441,10 par an
 auquel sont arrivés me
 tentative de conve
 est bien à propos de
 que l'on nous avait faci
 la transaction projeté
 capital de la dette, est
 quel chiffre cette dett
 effectuée, tel que projet
 dette, les
 u pair, à \$32,295,682 33
 s obliga
 mois de
 5,332,976 00
 \$26,962,706 33
 ulé dans le contrat, le
 \$33,483,291 00
 2,976 00
 0,000 00
 6,692,976 00
 \$40,176,267 00
 s rapidement puisque
 ons ont été converties.
 e budjet de la der
 rendu un jugement
 et de la province de
 ne dans la cause de la
 es lacs Supérieur et
 souvient que l'appel
 qui rendait la pro
 s les augmentations
 ité, pouvaient avoir
 enant renvoyée aux

arbitres à propos d'une réclamation de la Puissance contre Ontario et Québec, solidairement, représentant l'ancienne province du Canada, et la cause a été plaidée dernièrement, à Québec. On espère qu'une décision sera rendue au commencement du mois de janvier.

Les appels d'Ontario et de Québec de la décision des arbitres dans la cause du fonds des écoles communes ont été plaidés devant la Cour Suprême, à Ottawa, au commencement du mois de novembre dernier. L'appel d'Ontario était basé sur la prétention que cette province n'était pas responsable des sommes perçues provenant des ventes de terres qui constituaient le fonds, et Québec, tout en maintenant la décision au sujet de la responsabilité d'Ontario, en a appelé contre la décision qu'une partie de ces sommes devront être transférées au fonds d'améliorations du Haut Canada. Aucun jugement n'a encore été rendu sur ces appels.

Quand les jugements et les décisions finales seront rendus sur ces affaires du fonds commun des écoles et sur les réclamations des sauvages au sujet des traités Robinson, il ne restera, pour cette province, qu'à établir l'état des comptes, en le basant sur les décisions et les balances à recevoir ou à payer. Cela exigera, cependant, quelque temps, car les détails des comptes depuis la Confédération sont très volumineux et le travail ne peut être fait que par ceux qui sont familiers avec ces comptes et les conséquences des décisions en ce qui les concerne.

CONCLUSION.

M. l'Orateur, j'espère que cette Chambre me pardonnera de l'avoir retenu si longtemps sur un sujet aussi aride que celui des chiffres. Mais j'ai cru que dans les circonstances particulières où nous sommes, à l'avènement d'une administration nouvelle, il était nécessaire de définir clairement la situation financière dans laquelle les devanciers de cette administration ont laissé la province, et d'indiquer la politique qu'elle entend suivre à cet égard. Cette politique a été énoncée sur toutes les tribunes populaires durant la dernière période électorale, nous y avons promis de mettre fin au règne des déficits, de ne pas augmenter le passif déjà trop élevé de notre province et d'arriver à ce résultat au moyen de l'économie la plus rigoureuse. Cette tâche est d'autant plus difficile que nos devanciers, tout en réduisant notre revenu annuel, ont augmenté les dépenses dans de fortes proportions.

Ils avaient prétendu que, durant les cinq dernières années, notre passif avait été diminué, nos dépenses réduites et l'équilibre rétabli. L'exposé que je viens de faire à cette Chambre, appuyé de chiffres officiels et incontestables, démontre l'inexactitude de ces prétentions.

Au lieu de diminuer, notre passif s'est fortement accru, et nous trouvons dans les derniers comptes publics, qu'il y a pour l'année 1896 97, à la place de l'équilibre promis, un déficit qui approche le million.

Cette situation serait encore plus grave si nous donnions effet à toutes les promesses de nos prédécesseurs, faites depuis la dernière session lorsque leur mandat législatif était pratiquement expiré. Elles se chiffrent par millions, et, pour y faire droit, il n'y aurait qu'un recours, celui de l'impôt direct.

Notre devoir est de nous tenir dans les strictes limites de nos revenus et nous attendons que nos comptes annuels se soldent par des surplus avant de nous croire justifiables d'accorder de nouvelles gratuités, en respectant toutefois les engagements auxquelles nous sommes légalement tenus. Je sais que la tâche est difficile ; mais je sais aussi que notre rigoureux devoir est de l'accomplir, et nous l'accomplirons, si la députation et le public intéressé veulent nous secourir.

Depuis bien longtemps nous nous sommes habitués à considérer le gouvernement de notre province comme une institution bienfaisante, chargée de pourvoir à tous les besoins et à tous les progrès, sans exiger de retour. Une impression assez générale est répandue que l'on peut puiser librement dans le trésor public et que l'on est exempt de lui payer ses justes redevances. C'est ce qui fait que, pendant que nous dépensions des millions, la perception était paralysée et les arriérés s'accumulaient dans toutes les branches du service public, au détriment du revenu. Voilà pourquoi notre budget est aujourd'hui déséquilibré.

Le temps n'est-il pas arrivé de mettre fin à ce régime ruineux, qui ne peut aboutir qu'à l'impôt direct, s'il est continué, et de nous en rapporter, dans une certaine mesure, à l'esprit d'entreprise et à l'énergie individuelle pour la continuation des travaux dont, s'ils sont nés viables, le succès a été assuré par des contributions généreuses à même le Trésor public. C'est à cette condition que nous espérons replacer nos finances sur des bases solides et maintenir notre province au premier rang de la Confédération. Toute autre politique offre la perspective alarmante de conséquences dangereuses qui pourraient entraîner la ruine de notre autonomie provinciale. C'est pour éviter ces malheurs que le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger a résolu, en accomplissement des engagements qu'il a pris devant les électeurs, d'administrer cette province sur un pied de stricte économie, avec la certitude d'arriver au résultat désiré. Cette politique, je le répète, est essentielle à la conservation du crédit national, et elle assurera par l'équilibre indispensable entre nos revenus et nos dépenses de tous genres, le retour définitif et permanent des surplus annuels. C'est pour cet objet que la majorité populaire nous a portés au pouvoir, et c'est à cette œuvre que nous sommes déterminés de travailler consciencieusement et fidèlement. Mais pour y réussir il nous faut le concours cordial et désintéressé de la députation, et je fais appel à son patriotisme pour aider le gouvernement dans son travail de restauration.

donnions effet à toutes
dernière session lorsque
Elles se chiffrent par
recours, celui de l'impo

ETAT A.

Année.	Dépenses.	Recettes.	Déficit.
1889-90.....	\$4,969,489.68	\$3,588,920.50	\$1,380,569.18
1890-91.....	5,195,049.43	3,750,813.34	1,444,236.09
1891-92.....	5,236,768.62	3,494,117.60	1,742,651.02
1892-93.....	4,492,106.21	4,467,278.21	24,828.00
1893-94.....	4,550,629.50	4,320,427.22	230,202.28
1894-95.....	4,506,633.31	4,343,971.65	162,661.66
1895-96.....	4,415,268.52	4,359,594.91	55,673.61
1896-97.....	4,907,281.71	3,923,238.70	984,043.01

limités de nos revenus
lent par des surplus
elles gratuités, en res
nmes légalement tenus
que notre rigoureu
la députation et le pu
situés à considérer l
stitution bienfaisant
us les progrès, sans
est répandue que l'or
on est exempt de la
ndant que nous dépen
s arrérages s'accumu
détriment du revenu
libré.

(1) Dans ce tableau on a inclus dans les recettes de 1890-91 la somme de 278,520.00 de dépôts de garantie de chemins de fer. Sans cela, le déficit aurait été de \$1,722,756.09.

(2) Les déboursés en 1896-97 ne comprennent pas la somme de \$381,62, montant du Remboursements des dépôts de garantie de chemin de fer, cette somme ayant été payée cette année à même le produit des emprunts; mais si l'on ajoute ce montant aux déboursés ordinaires le déficit s'élève à \$1,365,230.63.

Les montants, provenant de nouvelles sources de revenu créées en 1892, inclus dans les recettes, sont comme suit :

1892-93	\$ 493,591 75
1893-94.....	518,406 11
1894-95.....	487,398 45
1895-96.....	444,856 02
1896-97.....	318,200 22

alarmante de consé
de notre autonomie
ouvernement que j'ai
engagements qu'il
sur un pied de strict
é. Cette politique, j
ional, et elle assurera
nos dépenses de tou
mmuels. C'est pou
ouvoir, et c'est à cett
onsciencieusement e
recours cordial et désin
otisme pour aider l

ETAT B

1889-90.

DÉPENSES :

Dépenses ordinaires (y compris \$62,133 95 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880).....	\$3,881,672 95	
Dépenses spéciales.....	818,583 51	
Avances et paiements de fonds en fidéi-commis.....	14,163 98	
Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer.....	255,069 24	
		<u>\$4,969,480</u>

RECETTES :

Revenu ordinaire.....	\$3,540,607 07	
Recettes provenant de ventes de propriétés.....	\$30,000 00	
Dépôts de fonds en fidéi-commis, recettes sur avances.....	18,313 43	
	<u>48,313 43</u>	
		<u>3,588,920</u>
Déficit.....		<u>\$1,380,569</u>

1890-91.

DÉPENSES :

Dépenses ordinaires (y compris \$64,970 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880).....	\$4,095,520 45	
Dépenses spéciales.....	820,254 15	
Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer.....	222,097 41	
Avances et paiements de fonds en fidéi-commis.....	57,177 42	
		<u>5,195,049 4</u>

RECETTES :

Revenu ordinaire.....	\$3,457,144 32	
Dépôts de fonds en fidéi-commis et recettes sur avances.....	15,149 02	
Dépôts de garantie des chemins de fer.....	278,520 00	
	<u>293,669 02</u>	
		<u>3,750,813 3</u>
Déficit.....		<u>\$1,444,236 0</u>

1891-92.

DÉPENSES :

	Dépenses ordinaires (y compris \$68,121.16 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880).....	\$4,446,639 60	
81,672 95	Dépenses spéciales	551,041 88	
818,583 51	Paiements de fonds en fidéi-commis.....	8,017 00	
	Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer.....	231,070 14	
14,163 98			<u>\$5,236,768 62</u>

RECETTES :

55,069 24	Revenu ordinaire.....	\$3,458,403 85	
\$4,969,489	Dépôts de fonds en fidéi-commis et recettes sur avances	19,723 87	
	Fonds d'emprunts municipal.....	3,000 00	
49,607 07	Remboursements sur dépenses spéciales.....	5,870 38	
	Recettes pour taxes sur subventions de chemins de fer.....	5,675 50	
	Remboursement, chemin de fer Q. M. O. & O.....	1,444 00	
18,313 43			<u>3,494,117 62</u>
3,588,920			
	Déficit		<u>\$1,742,651 02</u>

1892-93.

DÉPENSES :

	Dépenses ordinaires (y compris \$71,053.33 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880).....	\$3,952,258 75	
	Dépenses extraordinaires (Édifices publics).....	238,264 10	
5,520 45	Paiements sur dépôts en fidéi-commis	13,147 08	
0,254 15	Prêts aux victimes des ouragans	41,030 89	
	Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer.....	240,405 39	
2,097 41			<u>\$4,492,106 21</u>

RECETTES :

7,177 42	Revenu ordinaire.....	\$3,891,062 73	
5,195,049 4	do des nouvelles taxes	493,591 75	
			<u>\$4,384,654 48</u>
7,144 32	Recettes provenant de ventes de propriétés.....	7,116 00	
	Dépôts de fonds en fidéi-commis.....	15,770 37	
	Recettes sur avances.....	50,000 00	
5,669 02	do pour taxes sur subventions de chemins de fer.....	9,737 36	
3,750,813 3			<u>82,623 73</u>
			<u>4,467,278 21</u>
\$1,444,236 0	Déficit		<u>\$24,828 00</u>

DÉPENSES :		1893-94.	
Dépenses ordinaires (y compris \$73,973.33 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880)		\$3,876,990	88
Dépenses extraordinaires (Édifices publics)		390,955	24
Païement sur dépôts en fidéi-commis		13,081	78
Emprunt—Sœurs de la Charité, Asile de Beauport		19,395	66
Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer		250,117	25
Fonds de remboursement des subventions de chemin de fer, frais			88
			88
RECETTES :			
Revenu ordinaire	\$3,740,322	45	\$4,550,629
do des nouvelles taxes	518,406	11	
			\$4,258,728
Recettes provenant de ventes de propriétés	1,805	05	
Dépôts de fonds en fidéi-commis	10,161	13	
Recettes pour taxes sur subventions de chemins de fer	49,732	48	61,698
			66
			4,320,427
			22
			\$230,202
			28
			28
DÉFICIT			
DÉPENSES :		1894-95.	
Dépenses ordinaires (y compris \$77,866.66 pour rachat d'obligations de l'emprunt de 1880)		\$4,043,228	43
Dépenses extraordinaires (Édifices publics)		146,756	60
Dépenses <i>in re</i> vente de la propriété Château Ramezay		5,742	41
Païements sur dépôts en fidéi-commis		17,390	26
Dépôt spécial <i>in re</i> confirmation du titre de propriété chemin de fer Q. M. O. et O.		5,550	00
Emprunt—Sœurs de la Charité, Asile de Beauport		25,000	00
Remboursements de dépôts de garantie de chemins de fer		260,223	01
Fonds de remboursement des subventions de chemin de fer, frais			2,742
			60
			\$4,506,633
			31
RECETTES :			
Revenu ordinaire	\$3,734,289	39	
do des nouvelles taxes	487,398	45	
			\$4,221,687
			84
Recettes provenant de ventes de propriétés (Château Ramezay)	100,340	28	
Dépôts de fonds en fidéi-commis	10,048	85	
Remboursement du dépôt <i>in re</i> confirmation du titre de propriété ch. de fer Q. M. O. et O.	5,550	00	
Recettes pour taxes sur subventions de chemins de fer	6,344	68	122,283
			81
			4,343,971
			65
			\$162,661
			66
			66

ETAT C.
RECETTES.

	1892-93.		1893-94.		1894-95.		1895-96.		1896-97.	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Puissance du Canada	1,278,052	80	1,278,876	41	1,277,739	42	1,231,798	59	1,257,183	70
Terres de la Couronne	990,937	67	965,163	96	896,932	10	1,015,310	19	879,893	26
Timbres Judiciaires	174,010	10	184,215	40	187,311	60	183,278	59	177,433	80
do d'enregistrement	18,044	65	18,006	05	58,371	69	61,338	51	63,875	66
Honoraires judiciaires	21,772	48	24,536	16	41,579	26	23,828	40	27,565	83
Municipalités—Pour l'entretien des prisonniers	19,383	34	11,495	70	12,169	81	11,329	34	9,651	38
Palais de justice de Montreal	8,175	15	8,122	71	9,322	05	11,322	06	12,751	06
Prison de Montreal	2,037	06	2,372	28	3,333	28	4,381	04	5,123	88
Gardes des prisons de Montreal et Quebec	1,949	88	4,376	49	4,550	17	2,374	59	2,946	00
Gain des prisonniers, prison de Quebec	1,600	00	10,200	00	2,400	00	13,600	00	2,800	00
do do Bedford	173	97	186	60	192	15	42	01	110	73
do do Terrebonne			16	25						
Ferme de la prison, Quebec					20	00				
Amendes, Justice	250	70	310	10	130	40	117	50	216	60
Honoraires du grand conciliabule, Quebec	433	85	456	03	541	22	113	41	549	29
Licences	672,737	90	636,052	34	665,918	78	683,987	46	586,176	42
Taxes directes sur les corporations commerciales	138,025	71	142,851	50	160,750	16	148,613	85	134,104	03
do sur transports de propriétés	292,041	65	246,891	50	185,370	70	184,251	50	74,856	99
do directes sur certaines personnes	15,697	61	15,293	70	17,659	29	17,597	67	3,597	74
Licences de manufactures et de commerce	115,698	87	106,428	45	121,432	96	79,728	52	10,393	72
Droits sur successions	10,313	59	149,829	46	162,335	50	163,363	33	229,414	72
Commission sur honoraires d'officiers, publiques	9,865	57	11,765	37	7,347	79	8,125	67	6,671	83
do sur renouvellement d'hypothèques	337	69	189	96	397	79	165	34	163	04
Legislation	10,287	72	8,239	27	4,068	59	11,491	51	8,391	39
Asiles d'aliénés, contributions municipales	24,758	96	18,955	65	24,987	13	35,905	69	7,993	59
do d'aliénés, contributions municipales	77	64	2,289	06	5,688	51	12,366	76	423	72
Ecole d'industrie et de reforme	1,778	91	407	49	151	15	78	00	1,438	08
Gazette Officielle de Quebec	77	64								
Revenu casual	25,813	60	20,774	41	21,835	47	23,182	69	21,637	58
Service civil, contributions pour pensions	4,659	43	5,870	13	6,111	02	4,880	85	7,570	62
Compagnies d'assurances provinciales—Depenses d'inspection	7,348	26	7,125	19	6,675	95	6,628	77	5,712	61
Travaux et édifices publics, Loyers	430	00	520	84	429	16	400	00	376	53
Inspection des chemins de fer	1,743	17	1,878	63	1,962	60	1,053	60	785	69
Interêts sur prêts et dépôts			516	00	516	00	492	00	201	00
Prime, escompte et change	43,673	18	24,428	87	25,095	38	17,437	79	35,556	71
Interêt sur prix de vente du ch. de fer Q.M.O.&O.	1,168	82	7,016	14	3,940	36	29	00	2,111	13
Honoraires d'enregistrement	368,136	05	389,622	58	368,327	96	333,057	98	293,305	67
Remboursements			11,339	90	5,682	42				
Prêt aux incendies de Quebec	46,720	96	16,223	82	21,180	38	21,897	81		
Puissance du Canada, comptes généraux	180	00	580	00	220	00	200	00		
	18,407	40	489	40	489	40	244	70		
Ventes de propriétés à Montreal et Quebec	4,384,654	48	4,258,728	56	4,221,687	81	4,327,910	55	3,874,893	18
	7,116	00	1,805	05	100,349	28			2,900	00
FONDS EN FIDELI-COMMISS, REMBOURSEMENTS, ETC.—										
Remboursements sur avances	50,000	00			5,550	00				
Fonds de pensions des instituteurs	4,691	91			202	22	7,789	57	3,951	21
do do Pointe à la Pivoine	149	46	153	99	158	63	163	40	167	63
Conseil d'Agriculture					100	00	100	00	100	00
Héritiers et Succession F. E. Roy					286	00				
Fonds de licences de mariage	7,476	06	7,470	00	7,218	00	7,221	60	881	50
Cautonnement des officiers publics	3,153	00	1,991	38	500	00	1,568	17	1,080	00
Dépôt de la Cie. d'Assurance St. Laurent							10,000	00	15,000	00
Dépôt re. Julie Labbe					12	76			17,976	11
Remboursements au fonds de subventions des chemins de fer	9,737	36	49,732	48	6,944	08	3,285	62	163	04
Emprunts temporaires	4,167,278	21	4,320,427	22	4,243,971	65	4,358,858	81	3,923,238	70
Produit de l'emprunt de 1893	1,150,000	00	870,000	00	2,400,000	00	300,000	00	700,000	00
do do 1894 (Londres)			3,880,073	34	2,729	37				
do do (Paris)			2,742,076	73						
Rachat emprunt 1876, Remboursement					4,106,301	52				
Produit de l'emprunt de 1896							736	10		
do do 1897							2,044,000	00	1,124,200	00
Produits de fonds inscrits émanés en consolidation de la dette									1,224,000	00
En caisse au 1er juillet de chaque année	1,331,855	29	365,355	91	546,782	00	543,933	37	3,015,833	86
									784,799	43
	6,949,133	50	12,157,933	20	11,459,818	41	7,246,628	28	10,772,092	46

